



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

DU SERVICE PUBLIC

Assainissement collectif

GRAND COGNAC

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.



Document établi par



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	5
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	5
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	6
1.5. Volumes facturés	9
	Erreur ! Signet non défini.
1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	13
1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	14
1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées	16
1.9. Boues et sous-produits de l'épuration (D203.0)	18
2. Tarification de l'assainissement et recettes du service	20
2.1. Modalités de tarification	20
2.1.1. Fixation des tarifs en vigueur	20
2.1.2. Tarifs domestiques	20
2.2. Facture d'assainissement type	33
2.3. Recettes	42
3. Indicateurs de performance	49
3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	49
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	50
3.3. Conformités : collecte des effluents (P203.3), équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3), performance des ouvrages d'épuration (P205.3)	53
3.4. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)	56
3.5. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)	58
3.6. Taux de débordements dans les locaux des usagers	61
3.7. Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	62
Le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) correspond à ceux nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).	62

3.8.	Renouvellement des réseaux	63
3.9.	Indice de connaissance des rejets (255.3)	64
3.10.	Durée d'extinction de la dette	66
3.11.	Taux d'impayés	66
3.12.	Taux de réclamations	67
4.	Financement des investissements	70
4.1.	Montants financiers	70
4.2.	État de la dette du service	71
4.3.	Amortissements	71
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement	72
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	72
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	73
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	74
6.1.	A l'échelle du territoire de Grand-Cognac	74
6.2.	A l'échelle des entités de gestion	0

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : GRAND COGNAC (Communauté d'agglomération)
- **Communes desservies** : AMBLEVILLE, ANGEAC-CHAMPAGNE, ANGEAC-CHARENTE, ARS, BASSAC, BIRAC, BONNEUIL, BOURG-CHARENTE, BOUTEVILLE, BOUTIERS-SAINT-TROJAN, BRÉVILLE, CHAMPMILLON, CHASSORS, CHÂTEAUBERNARD, CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE, CHERVES-RICHEMONT, COGNAC, CRITEUIL-LA-MAGDELEINE, FLEURAC, FOUSSIGNAC, GENSAC-LA-PALLUE, GENTÉ, GIMEUX, MAINXE-GONDEVILLE, HIRSAC, HOULETTE, JARNAC, JAVREZAC, JUILLAC-LE-COQ, JULIENNE, LIGNIÈRES-SONNEVILLE, LOUZAC-SAINT-ANDRÉ, BELLEVIGNE, MÉRIGNAC, MERPINS, MESNAC, LES MÉTAIRES, MOSNAC, MOULIDARS, NERCILLAC, RÉPARSAC, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-BRICE, SAINT-FORT-SUR-LE-NÉ, SAINT-LAURENT-DE-COGNAC, SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES, SAINT-PREUIL, SAINTE-SÉVÈRE, SAINT-SIMEUX, SAINT-SIMON, SAINT-SULPICE-DE-COGNAC, SALLES-D'ANGLES, SEGONZAC, SIGOGNE, TRIAC-LAUTRAIT, VERRIÈRES, VIBRAC
- **Modes de gestion** :

Entité de gestion	Mode de gestion
Ars	Régie avec prestation de service
Bréville	
Chassors	
Foussignac	
Gensac la Pallue	
Gimeux	
Houlette	
Les Métairies	
Louzac St André	
Mérignac	
Mesnac	
Nercillac	
Segonzac	
Genté (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	
Saint Fort sur le Né (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	
Salles d'Angles (Ex SIAEPA de Salles d'Angles)	
Saint Laurent de Cognac	
Sigogne	

Entité de gestion	Mode de gestion
Vibrac-Saint Simon (yc Graves Saint Amant – Ex SMAEPA de Chateauneuf)	
Bourg Charente (Ex SMER de Segonzac)	
Julienne (Ex SMER de Segonzac)	
Mainxe-Gondeville (Ex SMER de Segonzac)	
Saint Même les Carrières (Ex SMER de Segonzac)	
Triac Lautrait	
Chateauneuf sur Charente	Concession de service
Cherves-Richemont	Concession de service
Hiersac	Concession de service
Jarnac	Concession de service
Lignières Sonneville	Concession de service
Cognac	Concession de service

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Cognac				
Cognac SAUR 2020	SAUR	Concession de service	1/01/2020	31/12/2029
Hiersac				
Hiersac SAUR 2016	SAUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2021
Jarnac				
Jarnac AGUR 2016	AGUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2027
Lignières Sonneville				
Lignières Sonneville SAUR 2013	SAUR	Affermage	1/01/2013	31/12/2024
Chateauneuf sur Charente				
Chateauneuf SAUR 2014	SAUR	Affermage	1/01/2014	31/12/2025
Cherves-Richemont				
Cherves Richemont VEOLIA 2017	VEOLIA	Affermage	1/01/2017	31/12/2026
Ars, Bréville, Chassors, Foussignac, Gensac la Pallue, Gimeux, Houlette, Les Métairies, Louzac St André, Mérignac, Mesnac, Mercillac, Segonzac, Genté, St Fort sur le Né, Salles d'Angles, Saint Laurent de Cognac, Sigogne, Vibrac-Saint Simon, Bourg Charente, Julienne, Gondeville-Mainxe, Saint Même les Carrières, Triac-Lautrait				
GRAND COGNAC VEOLIA 2019	VEOLIA	Régie avec une prestation service	11/07/2019	10/07/2021

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
Lignières Sonneville SAUR 2013 (Lignières Sonneville)		
Avenant 1	5/01/2016-	Intégration d'une nouvelle station d'épuration dans le périmètre de délégation, nouveaux tarifs de base
Chateaufort SAUR 2014 (Chateaufort sur Charente)		
Avenant 1	1/01/2018-	Intégration de construire sans détruire, loi Brottes-impayés, nouveau tarif de base, substitution d'indices et complément au bordereau des prix
Hiersac SAUR 2016 (Hiersac)		
Avenant 1	1/01/2018-	Intégration nouvelle station, lissage du curage des boues
Jarnac AGUR 2016 (Jarnac)		
Avenant 1	8/10/2018-	Changement collectivité, modification exploitation, mise en place nouveaux équipements

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

Partie	Tâche	Commentaire
Affermage		
Collectivité	Renouvellement	des clôtures, des collecteurs, des postes de relèvement, des stations d'épuration
Exploitant	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations
	Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
	Mise en service	assainissement collecte
	Entretien	des branchements, des clôtures, des collecteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, des stations d'épuration
	Renouvellement	des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques
	Prestations particulières	curage hydrodynamique, traitement des boues
Prestation de service		
Collectivité	Renouvellement	des clôtures, des collecteurs, des collecteurs <6m, des équipements électromécaniques, des postes de relèvement, des stations d'épuration
	Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, fourniture d'eau, d'électricité, des liaisons téléphoniques, surveillance en premier niveau et entretien courant des installations
	Mise en service	assainissement collecte
	Prestations particulières	traitement des boues

Partie	Tâche	Commentaire
Affermage		
Exploitant	Gestion du service Entretien	Service d'astreintes 24/24 y compris interventions, hors heures ouvrés où la collectivité intervient de premier niveau Hydrocurage annuel de 10% du linéaire de réseau (19km), Hydrocurage des postes de relèvement, Curage annuel préventif sur 150 postes, nettoyage annuel de 65 micro postes (Bréville), Interventions de débouchages des réseaux
	Prestations particulières	Contrôle réglementaire annuel des armoires électriques

1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2020, le service public d'assainissement collectif a desservi 24 387 abonnés représentant une population de 53 601 habitants ⁽¹⁾ (soit 2,20 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2019	23 789 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2020	24 387 abonnés
Variation en %	2.46 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 42,89 abonnés/km pour l'année 2020.

En 2020, la population desservie est la suivante :

Entité de gestion	habitants desservis 2019	habitants desservis 2020
Ars	729	783
Boutiers St Trojan	1 499	
Bréville	167	168
Chassors	1 072	1 136
Chateaufeuf su Charente	3 603	3 603
Cherves-Richemont	1 314	1 291
Foussignac	568	623
Gensac la Pallue	1 590	1 728
Gimeux	725	770
Hiersac	1 049	1 049
Houlette	10	10
Jarnac	4 612	4 612
Les Métairies	633	732

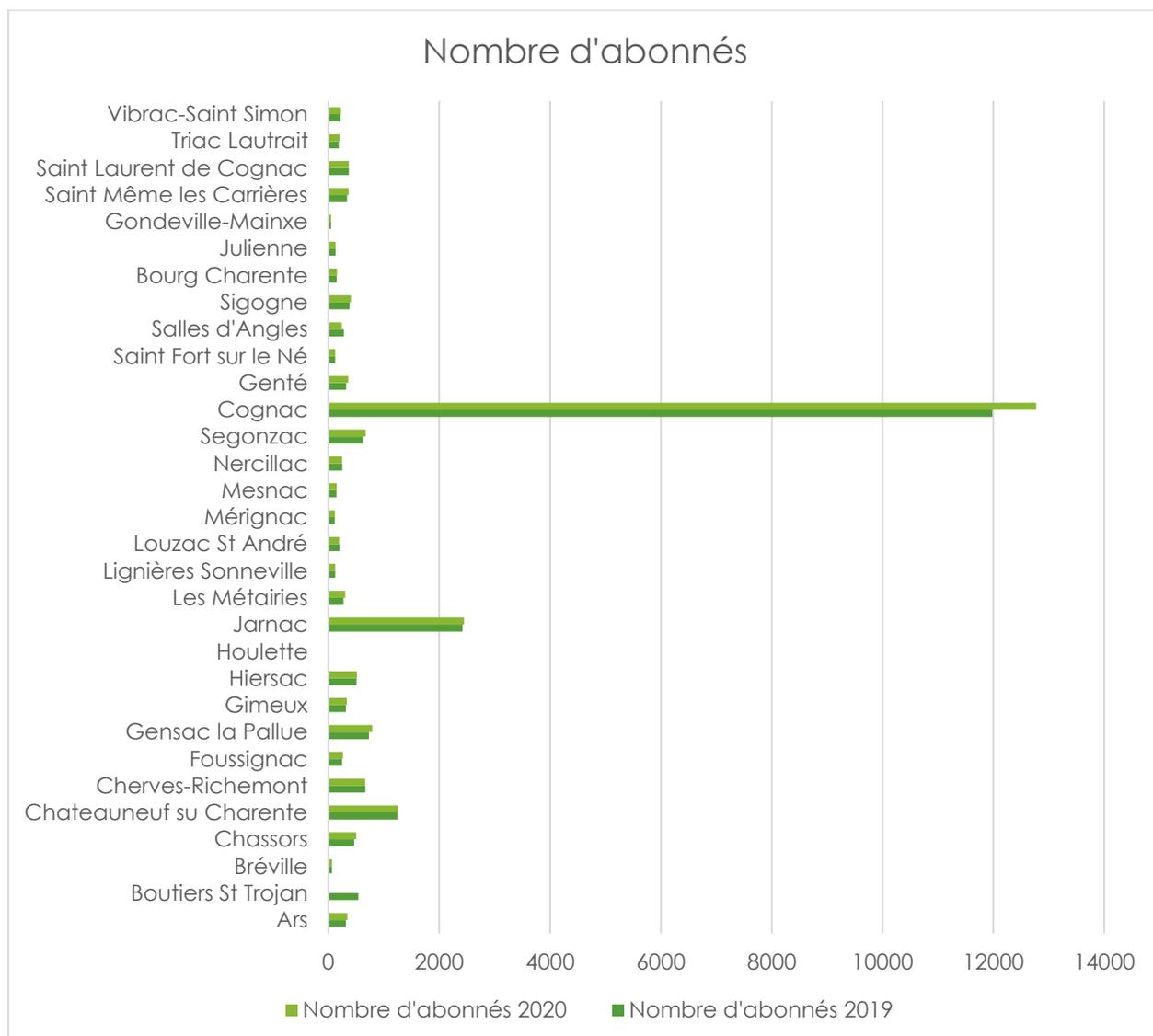
¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

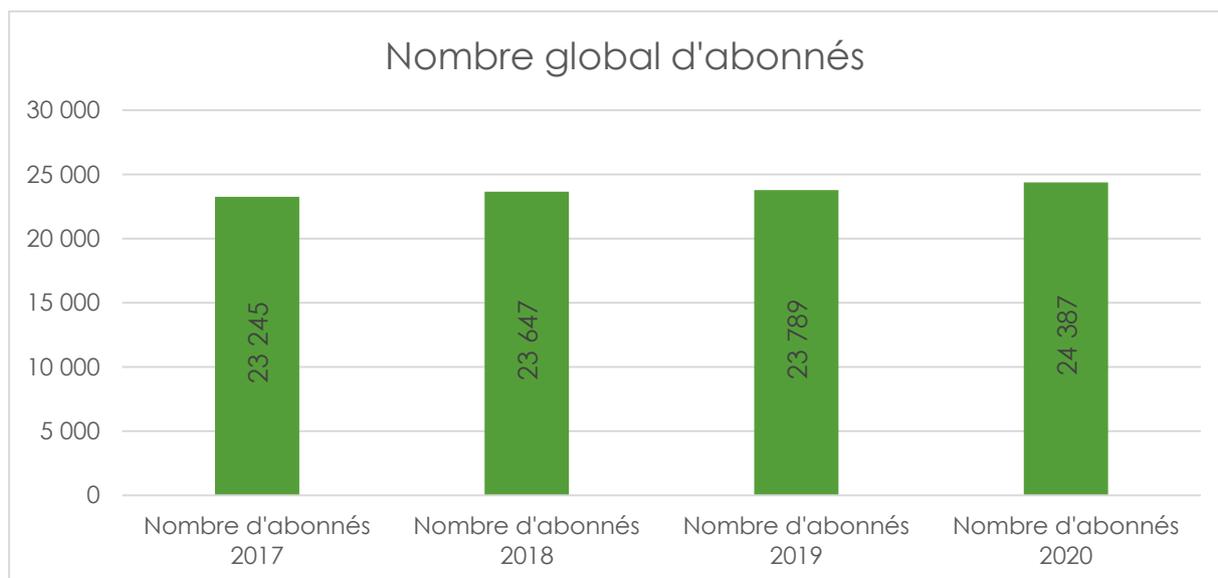
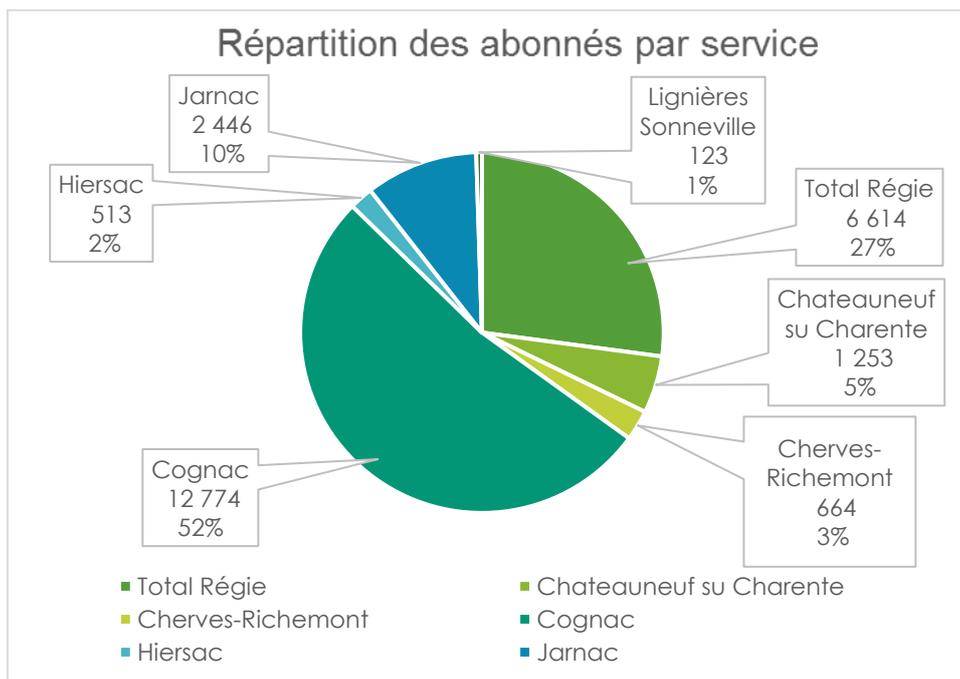
Lignières Sonneville	617	617
Louzac St André	520	459
Mérignac	262	276
Mesnac	338	355
Nercillac	584	551
Segonzac	1 050	1 472
SIEAAC	24 181	
Cognac		27 325
Genté	741	857
Saint Fort sur le Né	285	281
Salles d'Angles	637	549
Sigogne	872	926
Bourg Charente	343	358
Julienne	292	326
Gondeville-Mainxe	106	111
Saint Même les Carrières	777	806
Saint Laurent de Cognac	853	836
Triac Lautrait	426	474
Vibrac-Saint Simon	465	517
Global	50920	53602

En 2020, les abonnés du service sont répartis selon :

Entité de gestion	Nombre d'abonnés 2019	Nombre d'abonnés 2020	Variation
Ars	317	342	7,31%
Boutiers St Trojan	540		
Bréville	66	63	-4,76%
Chassors	466	505	7,72%
Chateauneuf su Charente	1 247	1 253	0,48%
Cherves-Richemont	668	664	-0,60%
Foussignac	247	264	6,44%
Gensac la Pallue	730	789	7,48%
Gimeux	315	332	5,12%
Hiersac	509	513	0,78%
Houlette	3	3	0,00%
Jarnac	2 421	2 446	1,02%
Les Métairies	275	305	9,84%
Lignières Sonneville	122	123	0,81%
Louzac St André	201	192	-4,69%
Mérignac	114	118	3,39%
Mesnac	147	149	1,34%

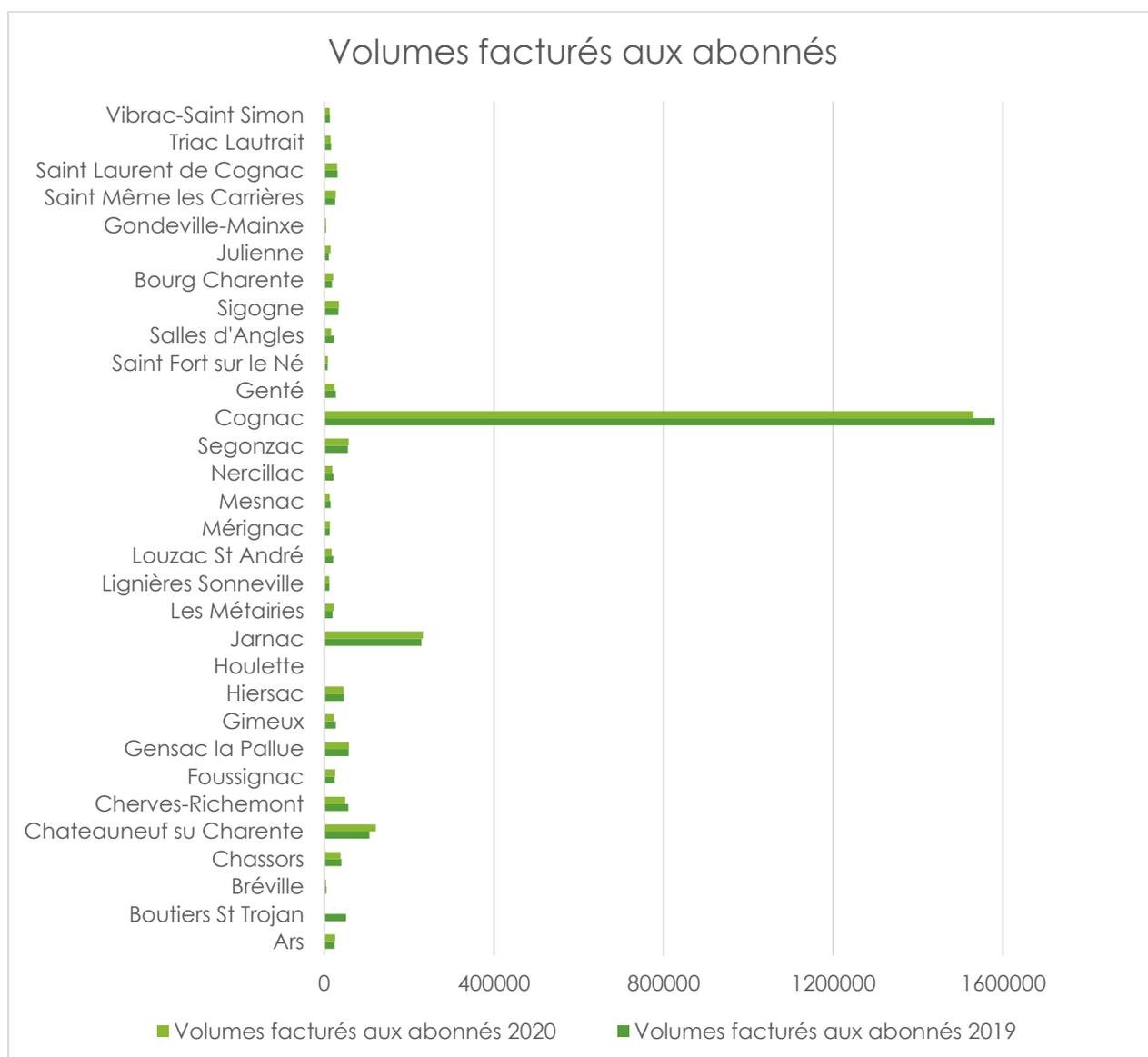
Nercillac	254	248	-2,42%
Segonzac	624	672	7,14%
SIEAAC	11 984		
Cognac		12 774	
Genté	322	360	10,56%
Saint Fort sur le Né	124	125	0,80%
Salles d'Angles	277	243	-13,99%
Sigogne	379	408	7,11%
Bourg Charente	149	155	3,87%
Julienne	127	131	3,05%
Gondeville-Mainxe	46	48	4,17%
Saint Môme les Carrières	338	363	6,89%
Saint Laurent de Cognac	371	370	-0,27%
Triac Lautrait	185	206	10,19%
Vibrac-Saint Simon	221	223	0,90%
Global	23 789	24 387	2,46%





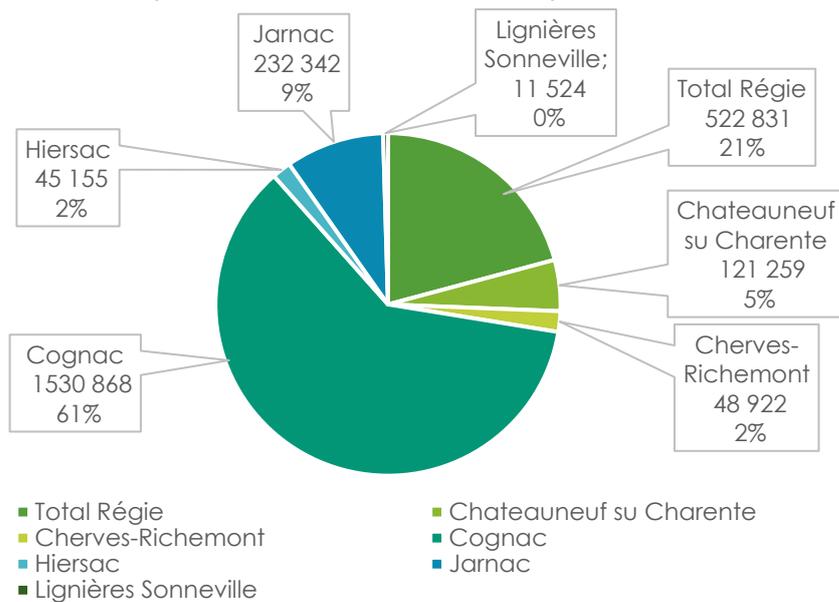
1.5. Volumes facturés

	Volumes facturés en 2019 (m3)	Volumes facturés en 2020 (m3)	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés (sur 365 j)	2 611 952	2 512 901	-3,94 %

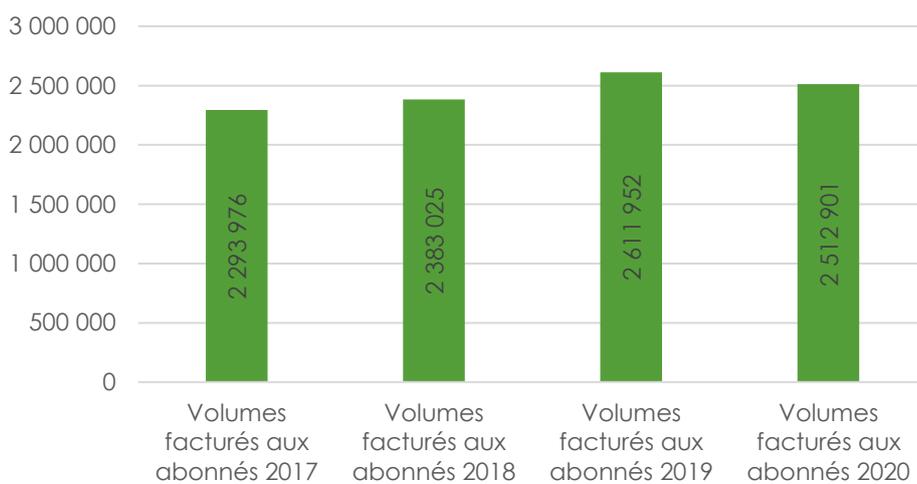


² Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Répartition des volumes par service



Volume global facturé aux abonnés



Détail de la répartition des volumes facturés :

Entité de gestion	Volumes facturés aux abonnés 2019	Volumes facturés aux abonnés 2020	Variation
Ars	24 491	25 725	4,80%
Boutiers St Trojan	51 305		
Bréville	4 903	4 440	-10,43%
Chassors	40 040	38 136	-4,99%
Chateauneuf su Charente	105 932	121 259	12,64%
Cherves-Richemont	56 485	48 922	-15,46%
Foussignac	24 421	25 397	3,84%
Gensac la Pallue	56 968	58 184	2,09%
Gimeux	26 844	22 965	-16,89%
Hiersac	46 359	45 155	-2,67%
Houlette	0	0	0,00 %
Jarnac	228 747	232 342	1,55%
Les Métairies	19 568	22 744	13,96%
Lignières Sonneville	11 906	11 524	-3,31%
Louzac St André	20 865	17 430	-19,71%
Mérignac	12 438	13 303	6,50%
Mesnac	14 524	12 538	-15,84%
Nercillac	21 321	18 664	-14,24%
Segonzac	55 148	57 267	3,70%
SIEAAC	1 580 644		
Cognac		1 530 868	
Genté	26 954	23 886	-12,84%
Saint Fort sur le Né	7 406	8 167	9,32%
Salles d'Angles	23 542	15 704	-49,91%
Sigogne	32 976	34 454	4,29%
Bourg Charente	17 841	20 648	13,59%
Julienne	10 589	14 882	28,85%
Gondeville-Mainxe	3 968	3 913	-1,41%
Saint Même les Carrières	25 401	26 980	5,85%
Saint Laurent de Cognac	31 250	30 467	-2,57%
Triac Lautrait	16 246	14 709	-10,45%
Vibrac-Saint Simon	12 870	12 228	-5,25%
Global	2 611 952	2 512 901	-3,94%

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **27** en 2020 (26 en 2019)

Entité de gestion	Nombre d'autorisations 2019	Nombre d'autorisations 2020
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateaufort sur Charente	0	1
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	1	1
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	2	2
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevile	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	23	
Cognac		23
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautreit	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0
Global	26	27

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué (hors branchements) de :

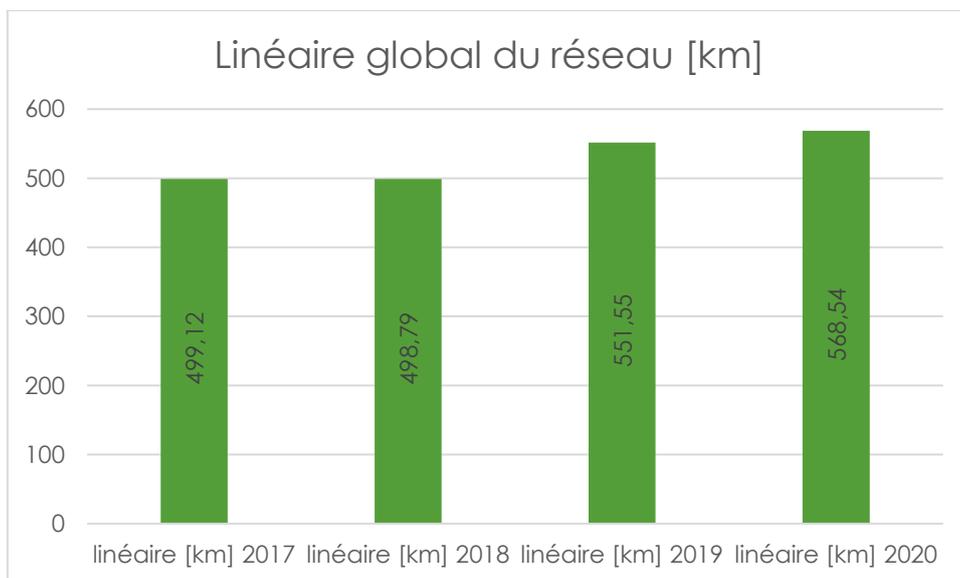
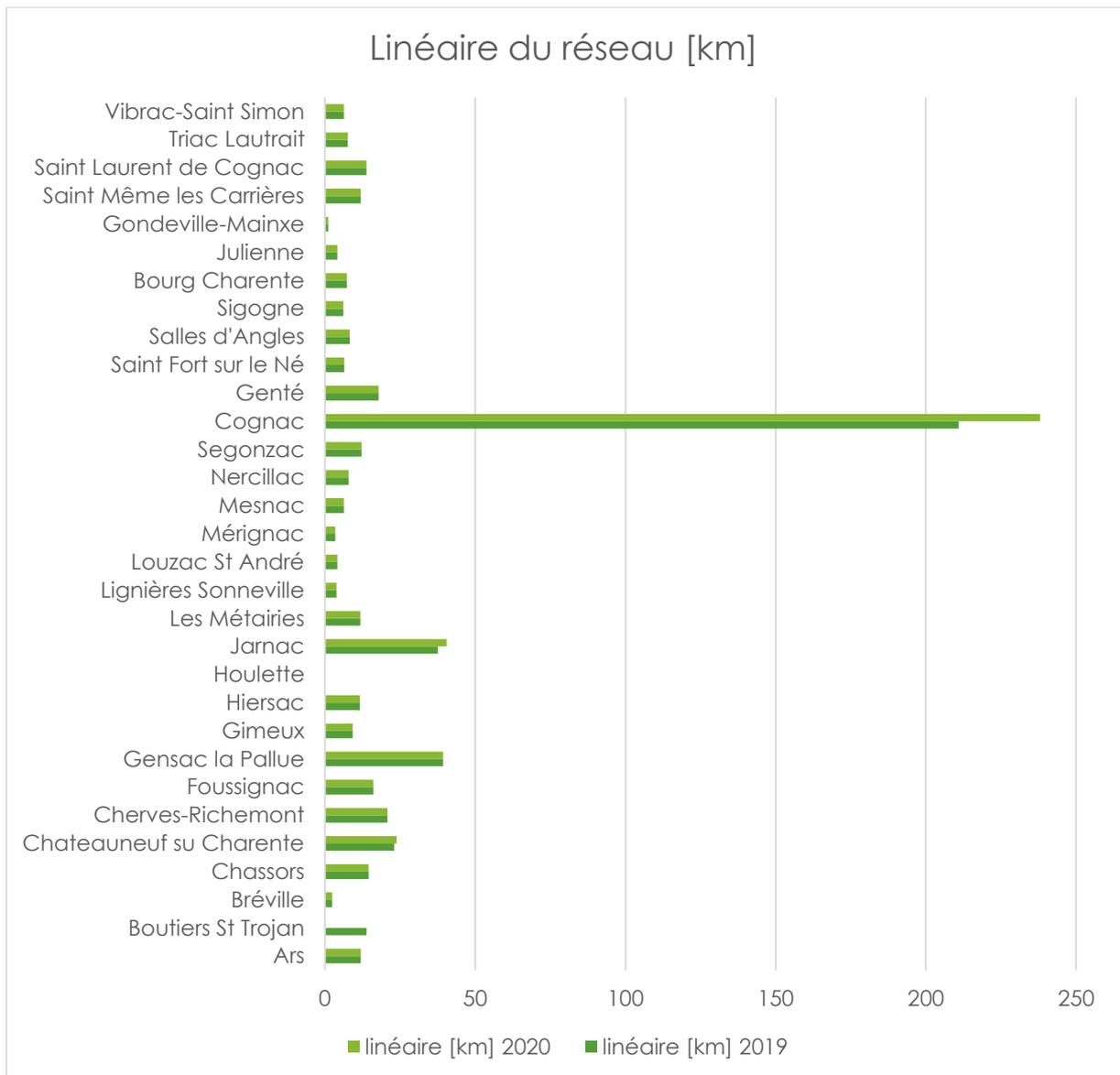
- 568,54 km de réseau séparatif d'eaux usées,

Soit un linéaire de collecte total de 568,54 km (555,54 km en 2019).

En 2020, les linéaires de réseau de la Régie sont actualisés en prenant en compte les réseaux gravitaires et sous pression.

En 2020, le linéaire de réseau est réparti selon :

Entité de gestion	linéaire [km] 2019	linéaire [km] 2020	Variation
Ars	11,883	11,883	0,00%
Boutiers St Trojan	13,789		
Bréville	2,356	2,356	0,00%
Chassors	14,526	14,526	0,00%
Chateaufort sur Charente	23,017	23,81	3,33%
Cherves-Richemont	20,794	20,794	0,00%
Foussignac	16,096	16,096	0,00%
Gensac la Pallue	39,38	39,38	0,00%
Gimeux	9,24	9,24	0,00%
Hiersac	11,61	11,61	0,00%
Houlette	0,15	0,15	0,00%
Jarnac	37,59	40,5	7,19%
Les Métairies	11,817	11,817	0,00%
Lignières Sonnevill	3,874	3,874	0,00%
Louzac St André	4,092	4,092	0,00%
Mérignac	3,48	3,48	0,00%
Mesnac	6,333	6,333	0,00%
Nercillac	7,856	7,856	0,00%
Segonzac	12,138	12,138	0,00%
SIEAAC	210,902		
Cognac		237,98	
Genté	17,857	17,857	0,00%
Saint Fort sur le Né	6,412	6,412	0,00%
Salles d'Angles	8,244	8,244	0,00%
Sigogne	6,137	6,137	0,00%
Bourg Charente	7,225	7,225	0,00%
Julienne	4,107	4,107	0,00%
Gondeville-Mainxe	1,067	1,067	0,00%
Saint Même les Carrières	11,9	11,9	0,00%
Saint Laurent de Cognac	13,884	13,884	0,00%
Triac Lautrait	7,54	7,54	0,00%
Vibrac-Saint Simon	6,249	6,249	0,00%
Global	551,55	568,54	2,99%



1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Caractéristiques générales des stations :

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Hiersac					
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	AP du 07/10/2016	Infiltration puis fossé
Jarnac					
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	APS du 08/03/2010	La Charente
Lignières Sonnevile					
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	AP du 27/02/2015	Infiltration ou Le Collinaud selon période
Chateauneuf sur Charente					
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	AP du 05/10/2011	La Charente
Cherves-Richemont					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	AM 21 juillet 2015	L'Antenne
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	AM 21 juillet 2015	Le Fossé du Roi
Ars					
Station d'épuration communale ARS	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	AM du 21 juillet 2015	marais
Segonzac					
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	AP du 11/10/2013	infiltration
Nercillac					
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	APS du 21/02/2013	La Soloire
Saint Laurent de Cognac					
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	AP du 27/06/2007	Le Ri de Saint-Laurent
Gensac La Pallue					
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	AM du 21 juillet 2015	La Pallue
Houlette					
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	AM du 21 juillet 2015	Infiltration

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Mérignac					
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	AP du 10/06/2016	infiltration
Chassors					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	AM de 21 juillet 2015	Fossé puis La Soloire
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	AM du 21 juillet 2015	Fossé puis La Soloire
Louzac St André					
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	AP du 01/12/2011	Infiltration (Noues)
Mesnac					
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	AM du 21 juillet 2015	Le fossé du Roi
Station d'épuration "VIGNOLLES"	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	APS du 20/10/2016	Le fossé du Roi, Noues d'infiltration
Sigogne					
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	AM du 21 juillet	Ru
Gimeux					
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	AP du 01/06/2006	Noue
Bréville					
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	APS	La Soloire
Triac Lautrait					
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	APS 08/03/10	La Charente
Bourg Charente					
Station d'épuration Veillard Le Tard	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	Récépissé de déclaration du 14 février 2007	infiltration
Julienne					
Station d'épuration JULIENNE	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	Récépissé de déclaration du 14 février 2007	infiltration lagune puis fossé
Saint Même les Carrières					
Station d'épuration ST MEME LES CARRIERES	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	AM 21/07/15	infiltration lagune puis fossé
Vibrac-Saint Simon					

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH (1)	Soumise à	Milieu récepteur du rejet
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	AP du 10/04/2015	La Charente
Genté					
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	AP du 04/10/2006	Infiltration
Saint Fort sur le Né					
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	AP du 13/03/2014	Infiltration
Salles d'Angles					
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	AP du 19/12/2007	Infiltration
Cognac					
Station d'épuration COGNAC	0516102V001	Traitement biologique par Boues activées	35 000	AP du 12/10/2017	La charente

1.9. Boues et sous-produits de l'épuration (D203.0)

Boues produites (en tonnes de Matières Sèches)	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Ars		
Station d'épuration communale 0516018V001	0,00	0,00
Bréville		
Station d'épuration "Le Bourg" 0516060V001	0,00	0,00
Chassors		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516088V002	0,00	0,00
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS" 0516088V001	0,00	0,00
Chateaufort sur Charente		
station d'épuration communale 0516090V005	0,00	0,00
Cherves-Richemont		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516097V007	9,35	9,40
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT" 0516097V006	0,00	0,00
Gensac La Pallue		
Station d'épuration communale 0516150V001	98,00	0,00
Gimeux		
Station d'épuration communale 0516152V001	0,00	0,00
Hiersac		
Station d'épuration communale Bourg 0516077V001	0,00	0,00

Houlette		
Station d'épuration communale Bourg 0516165V001	0,00	0,00
Jarnac		
Station d'épuration communale 0516167V002	135,00	118,00
Lignières Sonneville		
Station d'épuration "Le Bourg" 0516186V002	0,00	0,00
Louzac St André		
Station d'épuration communale 0516193V002	0,00	0,00
Mérignac		
Station d'épuration communale 0516216V002	0,00	0,00
Mesnac		
Station d'épuration "LE BOURG" 0516218V001	0,00	0,00
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES 0516218V003	0,00	0,00
Nercillac		
Station d'épuration communale (Nercillac) 0516243V002	0,00	0,00
Segonzac		
Station d'épuration - Le Bourg 0516366V003	0,00	0,00
Cognac		
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN" 0516102V001	875,00	854,00
Gené		
Station d'épuration de GENTE 0516151V001	0,00	38,20
Saint Fort sur le Né		
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE 0516316V001	0,00	0,00
Salles d'Angles		
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES 0516359V001	0,00	0,00
Sigogne		
Station d'épuration communale 0516369V001	0,00	0,00
Julienne		
Station d'épuration " JULIENNE" 0516174V001	0,00	0,00
Saint Même les Carrières		
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES" 0516340V001	0,00	0,00
Bourg Charente		
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD" 0516056V001	0,00	0,00
Saint Laurent de Cognac		
Station d'épuration "Moulin de St Laurent" 0516330V002	0,00	0,00
Triac Lautrait		
Station d'épuration 0516387V001	0,00	0,00
Vibrac-Saint Simon		
Station d'épuration 0516402V001	0,00	0,00

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
10/12/2020	Tarifs du service d'assainissement sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération

Pour les services délégués, les tarifs concernant la part de la société délégataire sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

2.1.2. Tarifs domestiques

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

- **Ars**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	72,352 €	72,352 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,556 €	1,556 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Bréville

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	50,60 €	45,80 €	-10,48 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,562 €	1,666 €	6,24 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Chassors

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	54,60 €	47,80 €	-14,23 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,462 €	1,616 €	9,53 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Chateaufneuf sur Charente

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	19,716 €	19,206 €	-2,66 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,199 €	1,187 €	-1,01 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	33,74 €	34,25 €	1,49 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,7561€	0,7680 €	1,55 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Cherves Richemont

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	3,923 €	3,533 €	-11,04 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,084 €	1,072 €	-1,12 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	33,69 €	34,08 €	1,14 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,072	1,084 €	1,11 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Foussignac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	61,40 €	61,40 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,888 €	1,888 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Gensac la Pallue

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	52,60 €	46,80 €	-12,39 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,662 €	1,716 €	3,15 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Gimeux

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	65,71 €	65,71 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,624 €	1,624 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Hiersac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	7,243 €	7,073 €	-0,02 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,915 €	0,908 €	-0,77 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	24,29 €	24,46 €	0,66 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,955 €	0,962 €	0,73 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Jarnac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	8,565 €	7,073 €	-21,09 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,077 €	1,173 €	5,55 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	35,51€	35,65 €	0,39 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,501 €	0,503 €	0,40 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Les Métairies**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	56,60€	56,60€	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,782 €	1,782 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Lignières Sonneville**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	13,211 €	12,717 €	-3,88 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,781 €	0,766 €	-1,96 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	51,79 €	52,53 €	1,41 €
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,074 €	1,089 €	1,38 €
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Louzac St André

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	24,60 €	32,80 €	25,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,702 €	1,736 €	1,96 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Mérignac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	64,60 €	64,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,862 €	1,862 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Mesnac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	44,60 €	44,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,942 €	1,942 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Nercillac**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	56,960 €	48,98 €	-16,29 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,534 €	1,652 €	7,14 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Segonzac**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	43,40 €	43,40 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,81 €	1,81 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Cognac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	21,60 €	23,80 €	9,24 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,142 €	1,158 €	1,38 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	15,00 €	15,06 €	0,40 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5955 €	0,5980 €	0,42 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- Genté

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	45,40 €	45,40 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,074 €	2,074 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Saint Fort sur le Né**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	45,40 €		0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,074 €		0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Salles d'Angles**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	45,40 €	45,40 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,074 €	2,074 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Sigogne**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	53,40 €	47,20 €	-13,14 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,438 €	1,604 €	10,35 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Bourg Charente**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	53,60 €	53,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,182 €	2,182 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Julienne**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	53,60 €	53,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,182 €	2,182 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Gondeville-Mainxe**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	53,60 €	53,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,182 €	2,182 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Saint Même les Carrières**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	47,60 €	47,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,942 €	1,942 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Saint Laurent de Cognac**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	24,60 €	24,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	2,022 €	2,022 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Triac Lautreait**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	48,60 €	48,60 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,842 €	1,842 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

- **Vibrac-Saint Simon**

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel (1)	70,50 €	70,50 €	0,00 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,985 €	1,985 €	0,00 %
Part proportionnelle - Autres tarifs (€ HT/m3)			
Redevances modernisation des réseaux de collecte	0,25 €	0,25 €	0,00 %
Taux de TVA (2)	10 %	10 %	0,00 %

2.2. Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³ HT/an) sont :

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
Hiersac	Part de la collectivité	117,04 € HT	116,03 € HT
	Part du délégataire	138,89 € HT	139,90 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	28,59 €	28,59 €
	Total HT	285,93 €	285,93 €
	Total TTC	314,53 €	314,53 €
Jarnac	Part de la collectivité	137,81 € HT	147,79 € HT
	Part du délégataire	95,63 € HT	96,01 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	26,34 €	27,38 €
	Total HT	263,44 €	273,80 €
	Total TTC	289,78 €	301,18 €
Lignières Sonneville	Part de la collectivité	106,93 € HT	104,64 € HT
	Part du délégataire	180,67 € HT	183,21 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,76 €	31,78 €
	Total HT	317,60 €	317,85 €
	Total TTC	349,36 €	349,63 €
Chateaufort sur Charente	Part de la collectivité	163,60 € HT	161,65 € HT
	Part du délégataire	124,46 € HT	126,41 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,81 €	31,81 €
	Total HT	318,06 €	318,06 €
	Total TTC	349,86 €	349,86 €
Cherves- Richemont	Part de la collectivité	134,00 € HT	132,17 € HT
	Part du délégataire	162,33 € HT	164,16 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,63 €	32,63 €
	Total HT	326,33 €	326,33 €
	Total TTC	358,97 €	358,97 €
Foussignac	Part de la collectivité	287,96 € HT	287,96 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,80 €	31,80 €
	Total HT	317,96 €	317,96 €
	Total TTC	349,76 €	349,76 €
Ars	Part de la collectivité	259,07 € HT	259,07 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	28,91 €	28,91 €
	Total HT	289,07 €	289,07 €
	Total TTC	317,98 €	317,98 €
Segonzac	Part de la collectivité	260,60 € HT	260,60 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,06 €	29,06 €
	Total HT	290,60 €	290,60 €
	Total TTC	319,66 €	319,66 €
Nercillac	Part de la collectivité	241,04 € HT	247,22 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	27,10 €	27,72 €
	Total HT	271,04 €	277,22 €
	Total TTC	298,14 €	304,94 €
Gensac La Pallue	Part de la collectivité	252,04 € HT	252,72 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	28,20 €	28,27 €
	Total HT	282,04 €	282,72 €
	Total TTC	310,24 €	310,99 €
Houlette	Part de la collectivité		

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte		
	Taux de TVA		
	Montant de la TVA		
	Total HT		
	Total TTC		
Mérignac	Part de la collectivité	288,04 € HT	288,04 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,80 €	31,80 €
	Total HT	318,04 €	318,04 €
	Total TTC	349,84 €	349,84 €
Chassors	Part de la collectivité	230,04 € HT	241,72 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	26,00 €	27,17 €
	Total HT	260,04 €	271,72 €
	Total TTC	286,04 €	298,89 €
Louzac St André	Part de la collectivité	228,84 € HT	241,12 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	25,88 €	27,11 €
	Total HT	258,84 €	271,12 €
	Total TTC	284,72 €	298,23 €
Mesnac	Part de la collectivité	277,64 € HT	277,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	30,76 €	30,76 €
	Total HT	307,64 €	307,64 €
	Total TTC	338,40 €	338,40 €
Sigogne	Part de la collectivité	225,96 € HT	239,68 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	25,60 €	26,97 €
	Total HT	255,96 €	269,68 €
	Total TTC	281,56 €	296,65 €

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
Bourg Charente	Part de la collectivité	315,44 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,54 €	34,54 €
	Total HT	345,44 €	345,44 €
	Total TTC	379,98 €	379,98 €
Les Métairies	Part de la collectivité	270,44 € HT	270,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	30,04 €	30,04 €
	Total HT	300,44 €	300,44 €
	Total TTC	330,48 €	330,48 €
Gimeux	Part de la collectivité	260,59 € HT	260,59 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,06 €	29,06 €
	Total HT	290,59 €	290,59 €
	Total TTC	319,65 €	319,65 €
Bréville	Part de la collectivité	238,04 € HT	245,72 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	26,80 €	27,57 €
	Total HT	268,04 €	275,72 €
	Total TTC	294,84 €	303,29 €
Triac Lautrait	Part de la collectivité	269,64 € HT	269,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,96 €	29,96 €
	Total HT	299,64 €	299,64 €
	Total TTC	329,60 €	329,60 €
Juliennes	Part de la collectivité	315,44 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,54 €	34,54 €
	Total HT	345,44 €	345,44 €

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
	Total TTC	379,98 €	379,98 €
Mainxe-Gondeville	Part de la collectivité	315,44 € HT	315,44 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	34,54 €	34,54 €
	Total HT	345,44 €	345,44 €
	Total TTC	379,98 €	379,98 €
Saint Même les Carrières	Part de la collectivité	280,64 € HT	280,64 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	31,06 €	31,06 €
	Total HT	310,64 €	310,64 €
	Total TTC	341,70 €	341,70 €
Saint Laurent de Cognac	Part de la collectivité	267,24 € HT	267,24 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	29,72 €	29,72 €
	Total HT	297,24 €	297,24 €
	Total TTC	267,24 € HT	267,24 € HT
Vibrac-Saint Simon	Part de la collectivité	308,70 € HT	308,70 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	33,87 €	33,87 €
	Total HT	338,70 €	338,70 €
	Total TTC	372,57 €	372,57 €
Genté	Part de la collectivité	294,28 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,43 €	32,43 €
	Total HT	324,28 €	324,28 €
	Total TTC	356,71 €	356,71 €
Saint Fort sur le Né	Part de la collectivité	294,28 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,43 €	32,43 €

Service	Facture type	1er janvier 2020	1er janvier 2021
	Total HT	324,28 €	324,28 €
	Total TTC	356,71 €	356,71 €
Salles d'Angles	Part de la collectivité	294,28 € HT	294,28 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	32,43 €	32,43 €
	Total HT	324,28 €	324,28 €
	Total TTC	356,71 €	356,71 €
Cognac	Part de la collectivité	158,64 € HT	162,76 € HT
	Part du délégataire	86,46 € HT	86,82 € HT
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	30,00 € HT	30,00 € HT
	Taux de TVA	10,00 %	10,00 %
	Montant de la TVA	27,51 €	27,96 €
	Total HT	275,10 €	279,58 €
	Total TTC	302,61 €	307,54 €

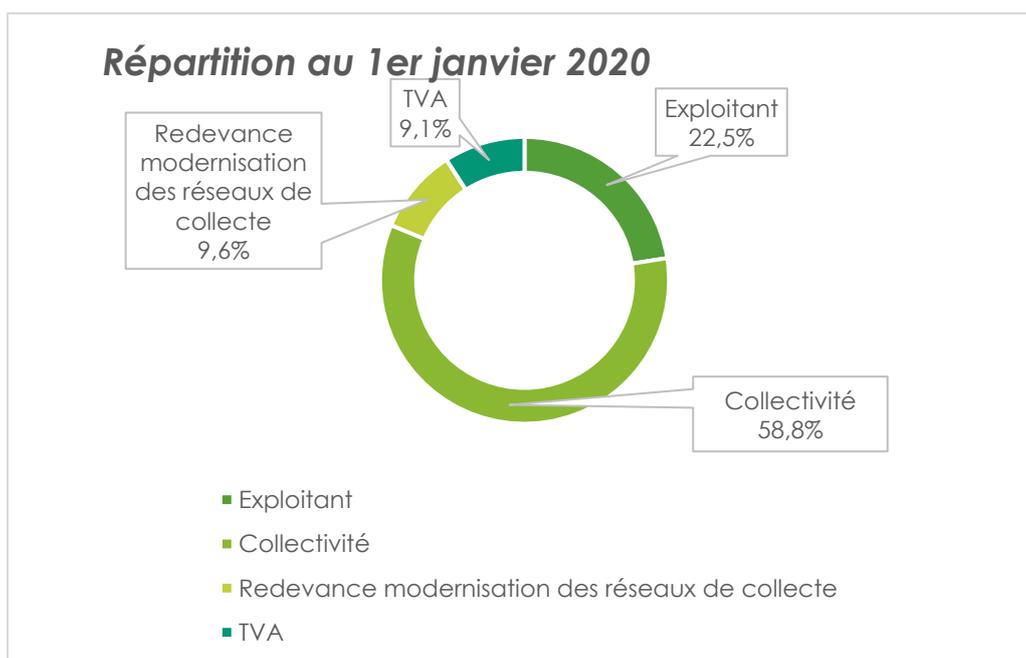
- Nombre de factures annuelles : 2
- Les volumes consommés sont relevés une fois par an

Récapitulatif de la facture 120 m3 et prix de l'eau au m3 pour une facture 120 m3 :

- Au 1^{er} janvier 2020 :

Territoire	Exploitant	Collectivité	Redevance modernisation des réseaux de collecte	TVA	TOTAL (€ TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Ars	0,00	259,07	30,00	28,91	317,98	317	2,65
Boutiers St Trojan	86,46	158,64	30,00	27,51	302,61	540	2,52
Bréville	0,00	238,04	30,00	26,80	294,84	66	2,46
Chassors	0,00	230,04	30,00	26,00	286,04	466	2,38
Chateaufort sur Charente	124,47	163,60	30,00	31,81	349,87	1 247	2,92
Cherves-Richemont	162,33	134,00	30,00	32,63	358,97	668	2,99
Foussignac	0,00	287,96	30,00	31,80	349,76	247	2,91
Gensac la Pallue	0,00	252,04	30,00	28,20	310,24	730	2,59
Gimeux	0,00	260,59	30,00	29,06	319,65	315	2,66
Hiersac	138,86	117,04	30,00	28,59	314,49	509	2,62
Houlette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3	0,00
Jarnac	95,63	137,81	30,00	26,34	289,78	2 421	2,41

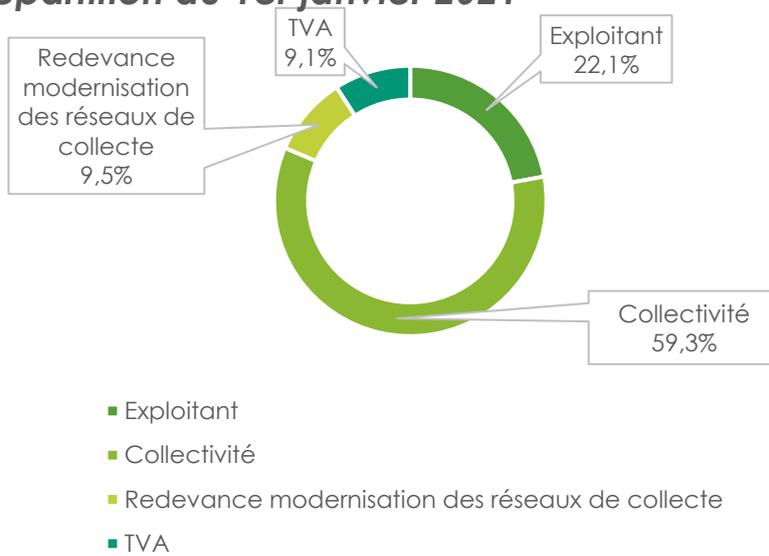
Les Métairies	0,00	270,44	30,00	30,04	330,48	275	2,75
Lignières Sonnevile	180,67	106,93	30,00	31,76	349,36	122	2,91
Louzac St André	0,00	228,84	30,00	25,88	284,72	201	2,37
Mérignac	0,00	288,04	30,00	31,80	349,84	114	2,92
Mesnac	0,00	277,64	30,00	30,76	338,40	147	2,82
Nercillac	0,00	241,04	30,00	27,10	298,14	254	2,48
Segonzac	0,00	260,60	30,00	29,06	319,66	624	2,66
SIEAAC	86,46	158,64	30,00	27,51	302,61	11 984	2,52
Genté	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	322	2,97
Saint Fort sur le Né	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	124	2,97
Salles d'Angles	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	277	2,97
Sigogne	0,00	225,96	30,00	25,60	281,56	379	2,35
Bourg Charente	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	149	3,17
Julienne	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	127	3,17
Gondeville-Mainxe	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	46	3,17
St Meme les Carrières	0,00	280,64	30,00	31,06	341,70	338	2,85
Saint Laurent de Cognac	0,00	267,24	30,00	29,72	326,96	371	2,72
Triac Lautrait	0,00	269,64	30,00	29,96	329,60	185	2,75
Vibrac, St Simon	0,00	308,70	30,00	33,87	372,57	221	3,10
Global (pondéré par les abonnés)	70,23	183,23	30,00	28,35	311,80	23 789	2,60



- Au 1^{er} janvier 2021

Entité de gestion	Exploitant	Collectivité	Redevance modernisation des réseaux de collecte	TVA	TOTAL (€TTC)	Abonnés	Prix du m3 (pour une facture 120 m3 TTC)
Ars	0,00	259,07	30,00	28,91	317,98	342	2,65
Bréville	0,00	245,72	30,00	27,57	303,29	63	2,53
Chassors	0,00	241,72	30,00	27,17	298,89	505	2,49
Chateaufort sur Charente	126,41	161,65	30,00	31,81	349,86	1253	2,92
Cherves-Richemont	164,16	132,17	30,00	32,63	358,97	664	2,99
Foussignac	0,00	287,96	30,00	31,80	349,76	264	2,91
Gensac la Pallue	0,00	252,72	30,00	28,27	310,99	789	2,59
Gimeux	0,00	260,59	30,00	29,06	319,65	332	2,66
Hiersac	139,90	116,03	30,00	28,59	314,53	513	2,62
Houlette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3	0,00
Jarnac	96,01	147,79	30,00	27,38	301,18	2446	2,51
Les Métairies	0,00	270,44	30,00	30,04	330,48	305	2,75
Lignièrès Sonnevillè	183,21	104,64	30,00	31,78	349,63	123	2,91
Louzac St André	0,00	241,12	30,00	27,11	298,23	192	2,49
Mérignac	0,00	288,04	30,00	31,80	349,84	118	2,92
Mesnac	0,00	277,64	30,00	30,76	338,40	149	2,82
Nercillac	0,00	247,22	30,00	27,72	304,94	248	2,54
Segonzac	0,00	260,60	30,00	29,06	319,66	672	2,66
Cognac	86,82	162,76	30,00	27,96	307,54	12774	2,56
Genté	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	360	2,97
Saint Fort sur le Né	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	125	2,97
Salles d'Angles	0,00	294,28	30,00	32,43	356,71	243	2,97
Sigogne	0,00	239,68	30,00	26,97	296,65	408	2,47
Bourg Charente	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	155	3,17
Julienne	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	131	3,17
Gondeville-Mainxe	0,00	315,44	30,00	34,54	379,98	48	3,17
St Meme les Carrières	0,00	280,64	30,00	31,06	341,70	363	2,85
Saint Laurent de Cognac	0,00	267,24	30,00	29,72	326,96	370	2,72
Triac Lautreil	0,00	269,64	30,00	29,96	329,60	206	2,75
Vibrac, Saint Simon, Graves Saint Amant	0,00	308,70	30,00	33,87	372,57	223	3,10
Global (pondéré par les abonnés)	69,94	187,58	30,00	28,75	316,26	24387	2,64

Répartition au 1er janvier 2021



2.3. Recettes

Régie

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	1 839 883,15	1 341 689,71
Total recettes de facturation	1 839 883,15	1 341 689,71
Agence de l'eau – Redevance modernisation des réseaux	13 953,92	6 066,48
Recettes de raccordement	24 126,33	19 500,00
Prime de l'Agence de l'Eau	49 859,60	53 967,40
Recettes liées aux travaux	4 930,03	-
Autres recettes (préciser)	13 582,96	11 100,00
Total des autres recettes	106 452,84	90 633,88
Total des recettes	1 946 335,99	1 432 323,59

Hiersac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	37 955,50	42 970,86
<i>Dont abonnement</i>	2 631,51	3 733,04
Régularisations (+/-)	339,63	-1 897,07
Total recettes de facturation	38 295,13	41 073,79
Prime de l'Agence de l'Eau	7 836,78	8 206,70
Total des autres recettes	7 836,78	8 206,70
Total des recettes	46 131,91	49 280,49

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	51 855,15	53 495,43
<i>Dont abonnements</i>	12 037,20	12 541,45
Régularisations (+/-)	-14,34	-775,36

Total recettes de facturation	51 840,81	52 720,07
Agence de l'eau – Redevance modernisation des réseaux	9 859,00	9 914,50
Total des recettes	61 699,81	62 634,57

Jarnac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	254 770,53	272 137,58
<i>Dont abonnement</i>	27 374,91	21 690,17
Régularisations (+/-)	-4 874,56	-5 963,80
Total recettes de facturation	249 895,97	266 173,78
Prime de l'Agence de l'Eau	-	15 726,95
Total des autres recettes	-	15 726,95
Total des recettes	249 895,97	281 900,73

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	193 838,22	202 262,67
<i>Dont abonnements</i>	82 450,74	85 822,76
Régularisations (+/-)	-3 914,67	-4 688,97
Total recettes de facturation	189 923,55	197 573,70
Traitement volumes extérieurs	14 083,36	15 927,76
Recettes liées aux travaux	869,14	12 783,23
Agence de l'eau – Redevance modernisation des réseaux	57 221,53	58 011,80
Total autres recettes	72 174,03	86 722,79
Total des recettes	262 097,58	284 296,49

Lignières Sonnevile

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	9 976,22	10 475,02
<i>Dont abonnement</i>	2 667,43	1 603,77
Régularisations (+/-)	-43,31	-99,85
Total recettes de facturation	9 932,91	10 375,17
Prime de l'Agence de l'Eau	3 837,78	-
Total des autres recettes	3 837,78	-
Total des recettes	13 770,69	10 375,17

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	15 234,25	18 773,35
<i>Dont abonnements</i>	6 195,81	6 290,81
Régularisations (+/-)	-24,66	-278,48
Total recettes de facturation	15 209,59	18 494,87
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	2 172,50	2 877,25
Total des recettes	17 382,09	21 372,12

Chateaufort sur Charente

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	182 468,08	167 226,33
<i>Dont abonnement</i>	35 203,33	26 099,61
Régularisations (+/-)	1 816,91	-6 748,43
Total recettes de facturation	184 284,99	160 477,90
Prime de l'Agence de l'Eau	6 659,72	5 473,98
Total des autres recettes	6 659,72	5 473,98
Total des recettes	190 944,71	165 951,88

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	125 725,37	133 592,26
Dont abonnements	43 094,43	44 639,46
Régularisations (+/-)	-1 568,26	-11 152,67
Total recettes de facturation	124 157,11	122 439,59
Agence de l'eau - Redevance modernisation des réseaux	27 631,20	29 452,66
Total des autres recettes	27 631,20	29 452,66
Total des recettes	151 788,31	151 892,25

Cherves-Richemont**Recettes de la collectivité :**

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	81 298,84	59 696,27
Dont abonnement	1 975,16	2 638,92
Régularisations (+/-)	-7 844,15	-4 940,43
Total recettes de facturation	73 454,69	54 755,84
Prime de l'Agence de l'Eau	9 375,00	4 967,83
Total des autres recettes	9 375,00	4 967,83
Total des recettes	82 829,65	59 723,67

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	85 221,28	79 110,76
Dont abonnements	21 523,48	22 688,75
Régularisations (+/-)	-5 661,67	-4 127,82
Total des recettes	79 559,61	74 982,94

SIEAAC

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Redevance eaux usées usage domestique	1 673 118,54
<i>Dont abonnement</i>	411 597,88
Régularisations (+/-)	-38 732,90
Total recettes de facturation	1 634 385,59
Total des recettes	1 634 385,59

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €
Redevances assainissement abonnés	1 712 329,00
<i>Dont abonnements</i>	0,00
Régularisations (+/-)	-39 036,48
Total recettes de facturation	1 673 292,08
Total des recettes	1 673 292,08

Cognac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €
Redevance eaux usées usage domestique	1 920 666,16
<i>Dont abonnement</i>	247 525,89
Régularisations (+/-)	-38 382,23
Total recettes de facturation	1 882 283,93
Prime de l'Agence de l'Eau	46 029,74
Total des autres recettes	46 029,74
Total des recettes	1 928 313,67

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2020 en €
Redevances assainissement abonnés	1 102 309,00
<i>Dont abonnements</i>	171 893,73

Traitement volumes extérieurs	20 594,00
Total recettes de facturation	2 225 212,00
Agence de l'eau – Redevance modernisation des réseaux	353 765,00
Total des recettes	2 578 977,00

Recettes globales :

	Territoire	recettes collectivité 2019	recettes exploitant 2019	recettes collectivité 2020	recettes exploitant 2020
Régie	Régie	1 839 883,15 €		1 341 689,71 €	
Affermage	Ars	Régie		Régie	
	Chateaufort sur Charente	184 284,99 €	124 157,11 €	160 477,90 €	122 439,59 €
	Cherves-Richemont	73 454,69 €	79 559,61 €	54 755,84 €	79 110,76 €
	Gimeux	Régie			
	Hiersac	38 295,13 €	51 840,81 €	41 073,79 €	52 720,07 €
	Jarnac	249 895,97 €	189 923,55 €	266 173,78 €	226 284,75 €
	Lignières Sonnevile	9 932,91 €	15 209,59 €	10 375,17 €	18 494,87 €
	SIEAAC	1 634 385,59 €	1 673 292,08 €		
	Cognac			1 882 283,93 €	1 122 903,00 €
	Global	4 030 132,43 €	2 133 982,75 €	3 756 830,12 €	1 621 953,04 €

Recettes des exploitants

Territoire	recettes facturation 2019	recettes facturation 2020
Chateaufort sur Charente	124 157,11 €	122 439,59 €
Cherves-Richemont	79 559,61 €	79 110,76 €
Hiersac	51 840,81 €	52 720,07 €
Jarnac	189 923,55 €	226 284,75 €
Lignières Sonnevile	15 209,59 €	18 494,87 €
SIEAAC	1 673 292,08 €	
Cognac		1 122 903,00 €
Global	2 133 982,75 €	1 621 953,04 €

Recettes VEOLIA :

Territoire	recettes facturation 2019	recettes facturation 2020
Cherves-Richemont	79 559,61 €	79 110,76 €
SIEAAC	1 673 292,08 €	
Global	1 752 851,69 €	79 110,76 €

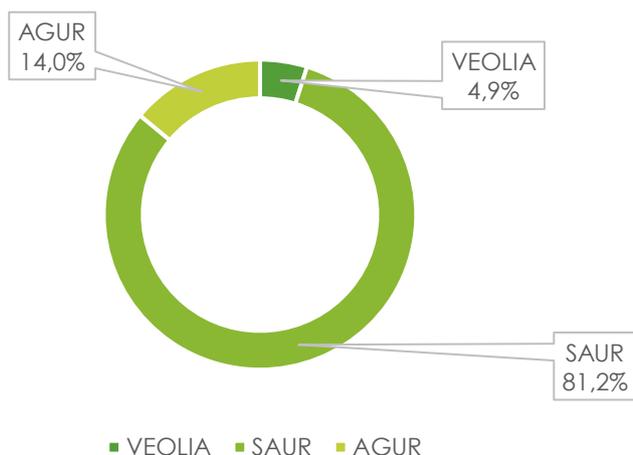
Recettes SAUR :

Territoire	recettes facturation 2019	recettes facturation 2020
Chateaufeuf sur Charente	124 157,11 €	122 439,59 €
Hiersac	51 840,81 €	52 720,07 €
Lignières Sonneville	15 209,59 €	18 494,87 €
Cognac		1 122 903,00 €
Global	191 207,51 €	1 316 557,53 €

Recettes AGUR :

Territoire	recettes facturation 2019	recettes facturation 2020
Jarnac	189 923,55 €	226 284,75 €
Global	189 923,55 €	226 284,75 €

Répartition des recettes des exploitants



3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées sont les suivants :

Entité de gestion	Taux de desserte 2019	Taux de desserte 2020
Ars	100	100
Boutiers St Trojan	100	100
Bréville	100	100
Chassors	100	100
Chateaufort sur Charente	95	100
Cherves-Richemont	100	100
Foussignac	100	100
Gensac la Pallue	100	100
Gimeux	100	100
Hiersac	100	100
Houlette	100	100
Jarnac	100	100
Les Métairies	100	100
Lignières Sonnevillle	100	100
Louzac St André	100	100
Mérignac	95	100
Mesnac	100	100
Nercillac	100	100
Segonzac	100	100
SIEAAC	100	100
Genté	100	100
Saint Fort sur le Né	100	100
Salles d'Angles	100	100
Sigogne	100	100

Bourg Charente	100	100
Julienne	100	100
Gondeville-Mainxe	100	100
Saint Même les Carrières	100	100
Saint Laurent de Cognac	100	100
Triac Lautrait	100	100
Vibrac-Saint Simon	100	100

⇒ **Indice de la collectivité (*) pour l'année 2020 : 100 %**

(*) Calculé à partir des taux de desserte des entités et pondéré par le nombre d'abonnés

3.2. **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.250	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'auto-surveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	oui : 10 points non : 0 point
VP.251	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.252 VP.253 VP.254	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code (VP.252) et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées (VP.253) La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux (VP.254)	oui : 10 points non : 0 point
VP.253	De 1 à 5 points (VP.253) : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 point supplémentaire • Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 points supplémentaires • Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 points supplémentaires • Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 points supplémentaires • Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 points supplémentaires 	1 à 5 points sous conditions
VP.255	L'inventaire des réseaux mentionne pour chaque tronçon la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié (50%) du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux <ul style="list-style-type: none"> • Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 point • Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 points • Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 points • Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 points • Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 points • Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 points • Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 15 points 	1 à 15 points sous conditions
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.256	Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée	oui : 10 points non : 0 point
VP.256	Lorsque les informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur l'altimétrie des canalisations sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	1 à 15 points sous conditions
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.258	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	oui : 10 points non : 0 point
VP.259	Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite) ; (seuls les services ayant la mission collecte sont concernés par cet item)	oui : 10 points non : 0 point
VP.260	L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...)	oui : 10 points non : 0 point
VP.261	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectués à leur suite	oui : 10 points non : 0 point
VP.262	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points													Total
	VP.250	VP.251	VP.252	VP.253	VP.255	VP.256	VP.254	VP.257	VP.258	VP.259	VP.260	VP.261	VP.262	
Hiersac	10	5	10	4	14	0	oui	10	10	0	10	0	0	73
Jarnac	10	5	10	3	12	0	oui	10	10	0	10	10	5	90
Lignières Sonneville	10	5	10	4	14	0	oui	10	10	0	10	0	0	73
Chateaufort sur Charente	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	0	10	0	0	75
Cherves- Richemont	10	5	10	5	13	0	oui	10	10	0	10	0	0	73
Foussignac	10	5	10	5	13	15	oui	10	10	0	10	0	0	88
Ars	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	0	10	0	0	75
Segonzac	10	5	10	5	10	10	oui	10	10	10	10	10	0	100
Nercillac	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Saint Laurent de Cognac	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	0	10	10	5	105
Gensac La Pallue	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	0	10	10	5	105
Houlette	10	5	0	5	11	10	oui	0	0	0	0	0	0	51
Mérignac	10	5	10	2	10	10	oui	0	0	0	10	10	5	37
Chassors	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Louzac St André	10	5	0	0	10	10	oui	0	0	0	10	10	5	25
Mesnac	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	0	10	0	5	100
Sigogne	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Les Métairies	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	0	10	0	5	95
Gimeux	10	5	10	5	13	13	oui	10	10	0	10	0	0	86
Bréville	10	5	10	5	15	15	oui	10	0	0	10	0	0	80
Triac Lauhait	10	5	10	5	15	10	oui	10	10	10	10	10	5	115

Bourg Charente	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Julienne	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Mainxe-Gondeville	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Saint Même les Carrières	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Vibrac-Saint Simon	10	5	10	5	15	0	oui	10	10	10	10	10	5	105
Genté	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Saint Fort sur le Né	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Salles d'Angles	10	5	10	5	15	15	oui	10	10	10	10	0	0	100
Cognac	10	5	10	3	14	15	oui	10	10	0	10	0	0	87

⇒ **Indice de la collectivité pour l'année 2020 : 90**

3.3. Conformités : collecte des effluents (P203.3), équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3), performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

Ces indicateurs – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte s'obtiennent auprès des services de la Police de l'Eau. Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système de collecte et de traitement des eaux usées.

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Ars						
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI	OUI	OUI
Bréville						
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI	OUI	OUI
Chassors						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI	OUI	OUI
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	OUI	OUI	OUI
Chateaufort sur Charente						
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	OUI	OUI	OUI

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Cherves-Richemont						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	OUI	OUI	OUI
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI	OUI	OUI
Gensac La Pallue						
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	OUI	OUI	OUI
Gimeux						
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI	OUI	OUI
Hiersac						
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	OUI	OUI	OUI
Houlette						
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	OUI	OUI	OUI
Jarnac						
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	OUI	OUI	OUI
Lignières Sonneville						
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	OUI	OUI	OUI
Louzac St André						
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	OUI	OUI	OUI
Mérignac						
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	OUI	OUI	OUI
Mesnac						
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	OUI	OUI	OUI
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	OUI	OUI	OUI
Nercillac						
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	OUI	OUI	OUI
Segonzac						
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	OUI	OUI	OUI
Cognac						

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité collecte (P203.3)	Conformité équipement (P204.3)	Conformité performance (P205.3)
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	35 000	En cours de conformité	OUI	OUI
Genté						
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI	OUI	OUI
Saint Fort sur le Né						
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	OUI	OUI	OUI
Salles d'Angles						
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI	OUI	OUI
Sigogne						
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	OUI	OUI	OUI
Julienne						
Station d'épuration "JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	OUI	OUI	OUI
Saint Même les Carrières						
Station d'épuration "ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	OUI	OUI	OUI
Bourg Charente						
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI	OUI	OUI
Saint Laurent de Cognac						
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	OUI	OUI	OUI
Triac Lautrait						
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	OUI	OUI	OUI
Vibrac-Saint Simon						
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	OUI	OUI	OUI

3.4. Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (P254.3)

Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage de bilans 24h conformes de l'ensemble des stations d'épuration d'un service d'assainissement, au regard des prescriptions d'autosurveillance du ou des arrêtés préfectoraux d'autorisation de traitement.

Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes / Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Ars				
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI
Bréville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI
Chassors				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	OUI
Chateaufort sur Charente				
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	OUI
Cherves-Richemont				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	OUI
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	OUI
Gensac La Pallue				
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	OUI
Gimeux				
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	OUI
Hiersac				
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	OUI
Houlette				
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	OUI
Jarnac				

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	OUI
Lignières Sonneville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	300	OUI
Louzac St André				
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	800	OUI
Mérignac				
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	700	OUI
Mesnac				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	OUI
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	400	OUI
Nercillac				
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	600	OUI
Segonzac				
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	1 600	OUI
Cognac				
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	35 000	OUI
Genté				
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI
Saint Fort sur le Né				
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	450	OUI
Salles d'Angles				
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	1 000	OUI
Sigogne				
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	800	OUI
Julienne				
Station d'épuration " JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	520	OUI
Saint Même les Carrières				
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	0516340V001	Traitement biologique par filtre planté	1 100	OUI
Bourg Charente				
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	0516056V001	Traitement biologique par filtre planté	160	OUI
Saint Laurent de Cognac				

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Conformité au titre de l'acte individuel
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	0516330V002	Traitement biologique par filtre planté	1 160	OUI
Triac Lautrait				
Station d'épuration	0516387V001	Traitement biologique par filtre planté	720	OUI
Vibrac-Saint Simon				
Station d'épuration de VIBRAC	0516402V001	Traitement biologique par filtre planté	750	OUI

3.5. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- Le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- La filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille

$$\text{Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par filière conforme}}{\text{TMS total évacué par les filières}} * 100$$

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2020
Ars				
Station d'épuration communale	0516018V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	100
Bréville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516060V001	Traitement biologique par filtre planté	160	100
Chassors				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516088V002	Traitement biologique par lagunage naturel	300	100
Station d'épuration "LES 6 CHEMINS"	0516088V001	Traitement biologique par lagunage naturel	520	100
Chateaufort sur Charente				
station d'épuration communale	0516090V005	Traitement biologique par boues activées / Lits à macrophytes	4 700	100
Cherves-Richemont				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516097V007	Traitement biologique par boues activées	1 000	100
Station d'épuration "QUARTIER ORLUT"	0516097V006	Traitement biologique par lagunage naturel	300	100
Gensac La Pallue				
Station d'épuration communale	0516150V001	Traitement biologique par filtre planté	1 700	100
Gimeux				

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Taux de boes évacuées selon filière conforme 2020
Station d'épuration communale	0516152V001	Traitement biologique par filtre planté	1 300	100
Hiersac				
Station d'épuration communale Bourg	0516077V001	Filtres plantés de roseaux	1 300	100
Houlette				
Station d'épuration communale	0516165V001	Traitement biologique par filtre à sable	20	100
Jarnac				
Station d'épuration communale	0516167V002	Traitement biologique par boues activées	9 000	100
Lignières Sonneville				
Station d'épuration "Le Bourg"	0516186V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Louzac St André				
Station d'épuration communale	0516193V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Mérignac				
Station d'épuration communale	0516216V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Mesnac				
Station d'épuration "LE BOURG"	0516218V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	100
Station d'épuration nouvelle VIGNOLLES	0516218V003	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Nercillac				
Station d'épuration communale (Nercillac)	0516243V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Segonzac				
Station d'épuration - Le Bourg	0516366V003	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Cognac				
Station d'épuration "COGNAC-FAUBOURG ST MARTIN"	0516102V001	Traitement biologique par boues activées	100	100
Genté				
Station d'épuration de GENTE	0516151V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Saint Fort sur le Né				
Station d'épuration de ST FORT SUR LE NE	0516316V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Salles d'Angles				
Station d'épuration de SALLES D'ANGLES	0516359V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Sigogne				
Station d'épuration communale	0516369V001	Traitement biologique par lagunage naturel	100	100
Julienne				
Station d'épuration " JULIENNE"	0516174V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100

Station	Code Sandre	Filière de traitement	Capacité nominale STEU en EH	Taux de boues évacuées selon filière conforme 2020
Saint Mème les Carrières				
Station d'épuration " ST MEME LES CARRIERES"	051 6340V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Bourg Charente				
Station d'épuration "VEILLARD LE TARD"	051 6056V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Saint Laurent de Cognac				
Station d'épuration "Moulin de St Laurent"	051 6330V002	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Triac Lautrait				
Station d'épuration	051 6387V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100
Vibrac-Saint Simon				
Station d'épuration de VIBRAC	051 6402V001	Traitement biologique par filtre planté	100	100

(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

⇒ **Indicateurs de la collectivité pour l'année 2020 :100%**

3.6. Taux de débordements dans les locaux des usagers

Le nombre de débordements et d'inondations correspond au nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service.

- Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'habitants desservis.

Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur ne sont pas pris en compte.

Entité de gestion	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	
	2019	2020
Ars	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateaufort sur Charente	0	0
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	0	0
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevillle	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	0	
Cognac		0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Mème les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

3.7. Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage

Le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) correspond à ceux nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives).

- Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Entité de gestion	Nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100 km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements	
	2019	2020
Ars	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	0	0
Cherves-Richemont	1	1
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	8	8
Les Métairies	0	0
Lignièrès Sonneville	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	22	
Cognac		0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautrait	0	0

Vibrac-Saint Simon	0	0
--------------------	---	---

3.8. Renouvellement des réseaux

Taux moyen de renouvellement des réseaux :

- Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Entité de gestion	Taux moyen de renouvellement des réseaux	
	2019	2020
Ars	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0,1	0
Chateaufeuf sur Charente	0,1	0,1
Cherves-Richemont	0,6	0,5
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0,02	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	0,02	0
Les Métairies	0	0
Lignières Sonnevile	3,7	0,2
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	0,26	
Cognac		0,1
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0

Triac Lautreait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

3.9. Indice de connaissance des rejets (255.3)

Partie A : 80 points nécessaires pour avoir les points des parties B et C		
A1	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	20 points
A2	Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	10 points
A3	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	20 points
A4	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	30 points
A5	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement	10 points
A6	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	10 points
Partie B :		
	Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	10 points
Partie C :		
	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	10 points

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points								Total
	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Partie B	Partie C	
Hiersac	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Jarnac	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Lignières Sonneville	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Chateaufort sur Charente	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Cherves- Richemont	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Ars	20	0	0	0	10	0	0	0	20

Segonzac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nercillac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gensac La Pallue	20	0	0	30	0	10	0	0	20
Houlette	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mérignac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chassors	0	0	0	30	10	10	0	0	0
Louzac St André	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mesnac	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sigogne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Les Métairies	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gimeux	20	0	0	0	10	0	0	0	20
Bréville	0	0	0	30	10	10	0	0	0
Triac Lautrait	20	0	0	0	0	0	0	0	20
Bourg Charente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Julienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mainxe-Gondeville	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Mème les Carrières	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Genté	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salles d'Angles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cognac	20	10	0	0	10	0	0	0	30

⇒ **Indice de connaissance des rejets global pour l'année 2020 : 22**

3.10. Durée d'extinction de la dette

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

Entité de gestion	Durée extinction de la dette
	2020
<p align="center">En Régie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital restant dû : 9 333 810,19 € • Epargne brute annuelle : 894 793 € 	10.4
<p align="center">En Affermage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital restant dû : 7 429 604,63 € • Epargne brute annuelle : 1 465 506 € 	5

3.11. Taux d'impayés

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1. Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers.

Entité de gestion	Taux d'impayés	
	2019	2020
Ars	1,80%	1,80%
Bréville	1,80%	1,80%
Chassors	1,80%	1,80%
Chateauneuf sur Charente	3,72%	3,11%
Cherves-Richemont	0,78%	0,87%
Foussignac	1,80%	1,80%
Gensac la Pallue	1,80%	1,80%
Gimeux	1,80%	1,80%
Hiersac	1,65%	1,76%
Houlette	1,80%	1,80%
Jarnac	2,3%	2,62%
Les Métairies	1,80%	1,80%
Lignières Sonnevile	1,11%	6,17%

Louzac St André	1,80%	1,80%
Mérignac	1,80%	1,80%
Mesnac	1,80%	1,80%
Nercillac	1,80%	1,80%
Segonzac	1,80%	1,80%
SIEAAC	1,01%	
Cognac		0,00%
Genté	1,80%	1,80%
Saint Fort sur le Né	1,80%	1,80%
Salles d'Angles	1,80%	1,80%
Sigogne	1,80%	1,80%
Bourg Charente	1,80%	1,80%
Julienne	1,80%	1,80%
Gondeville-Mainxe	1,80%	1,80%
Saint Même les Carrières	1,80%	1,80%
Saint Laurent de Cognac	1,80%	1,80%
Triac Lautraît	1,80%	1,80%
Vibrac-Saint Simon	1,80%	1,80%

3.12. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'assainissement, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 8

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Entité de gestion	Nombre de réclamations	
	2019	2020
Ars	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateauneuf sur Charente	5	0
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0

Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	3	5,31
Les Métairies	0	0
Lignières Sonneville	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0
Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	0	
Cognac		0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautreait	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0
Ars	0	0
Boutiers St Trojan	0	0
Bréville	0	0
Chassors	0	0
Chateaufneuf sur Charente	4,01	0
Cherves-Richemont	0	0
Foussignac	0	0
Gensac la Pallue	0	0
Gimeux	0	0
Hiersac	0	0
Houlette	0	0
Jarnac	1,23	0
Les Métairies	0	0
Lignières Sonneville	0	0
Louzac St André	0	0
Mérignac	0	0

Mesnac	0	0
Nercillac	0	0
Segonzac	0	0
SIEAAC	0	0
Genté	0	0
Saint Fort sur le Né	0	0
Salles d'Angles	0	0
Sigogne	0	0
Bourg Charente	0	0
Julienne	0	0
Gondeville-Mainxe	0	0
Saint Même les Carrières	0	0
Saint Laurent de Cognac	0	0
Triac Lautreit	0	0
Vibrac-Saint Simon	0	0

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	973465.12	1 093 447,27
Montants des subventions en €	0,00	165 735,39
Montants des contributions du budget général en €	0,00	0,00

Détail des travaux engagés :

Entité de gestion	Nature des travaux	Montant	Subventions
Régie	Bassac - Travaux de mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées avec transfert des effluents sur la STEP de St Mème	363 382,91	107 670,36
	Segonzac - Réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la grande champagne	240 982,00	
	Chassors Sigogne - Etude diagnostique des systèmes d'assainissement	47 098,95	23 549,48
	Mérignac - Triac Lautreit - Travaux d'extension du réseau d'assainissement	150 067,64	34 515,56
Affermage	Cognac - Réhabilitation réseau d'assainissement Pont de Chatenay	127 278,65	0,00
	Cognac - Réhabilitation réseau d'assainissement différentes rues (Bidouard, Mousnier, Jean Monnet, Jean Jaures)	33 960,84	0,00
	Cherves-Richemont - Réhabilitation réseau d'assainissement avenue Jean Monnet	130 676,28	0,00
	Total	1 093 447,27	165 735,39

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

A l'échelle de la Régie

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		8 546 316,69	9 333 810,19
Montant remboursé en en €	en capital	590 181,97	561 495,57
	En intérêts	226 071,25	246 636,39

A l'échelle des délégations

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		7 700 016,06	7 429 604,63
Montant remboursé en en €	en capital	693 425,92	602 169,59
	En intérêts	86 287,45	173 776,99

A l'échelle de Grand Cognac

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		16 246 332,75	16 763 414,82
Montant remboursé en en €	en capital	1 283 617,89	1 163 665,16
	En intérêts	312 358,70	420 413,38

4.3. Amortissements

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 2 310 396,00 € (870 178,00 € en 2019).

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été la suivante :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Régie (en €)	870 178,38	841 731,26
Délégations (en €)	1 523 466,34	1 468 664,74
Global (en €)	2 393 644,72	2 310 396,00

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'assainissement

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte : les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

En 2020, le service a reçu 3 demandes d'abandon de créance. Le montant des abandons de créances ou de versement à un fond de solidarité (VP.119) s'est élevé à : 298.09 Euros.

	2019	2020
Régie		
(Ars, Boutiers St Trojan, Bréville, Chassors, Foussignac, Gensac la Pallue, Gimeux, Houlette, Les Métairies, Louzac St André, Mérignac, Mesnac, Nercillac, Segonzac, Genté, St Fort sur le Né, Salles d'Angles, St Laurent de Cognac, Sigogne, Vibrac-Saint Simon, Bourg Charente, Julienne, Gondeville-Mainxe, St Même les Carrières, Triac-Lautrait)		
Nombre de demandes d'abandon de créances	2	1
Montant accordé en €	1 685,12€	180,09€
Chateaufort sur Charente		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€
Cherves Richemont		
Nombre de demandes d'abandon de créances	2	2
Montant accordé en €	249,00€	118,00€
Hiersac		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€
Jarnac		
Nombre de demandes d'abandon de créances	0	0
Montant accordé en €	0,00€	0,00€

	2019	2020
Lignières Sonneville		
Nombre de demandes d'abandon de créances	-	0
Montant accordé en €	13,00€	0,00€
SIEAAC		
Nombre de demandes d'abandon de créances	20	
Montant accordé en €	463,00€	
Cognac		
Nombre de demandes d'abandon de créances		0
Montant accordé en €		0,00€

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Pas d'opération de coopération décentralisée pour l'exercice 2020 (Pas d'opération en 2019)

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

6.1. A l'échelle du territoire de Grand-Cognac

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	551,55 km	568,54 Km
VP.056	Nombre d'abonnés	23 789	24 387
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	6 289 905,83	6 937 051,97
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	1 853 837,07	1 347 756,19
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité	2 410,12	298,09
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	1 685,12	180,09
VP.068	Volume facturé	2 611 952	2 512 901
VP.182	Encours total de la dette	16 246 332,75	16 763 414,82
	<i>Dont à l'échelle des affermagés</i>	7 700 016,06	7 429 604,63
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	8 546 316,69	9 333 810,19
DC.185	Montant financier des travaux engagés	973 465,12	1 093 447,27
	<i>Dont à l'échelle des affermagés</i>	196 657,37	291 915,77
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	776 807,76	801 531,50
Indicateurs descriptifs des services			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	50 920	53 602
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	26	27
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,60	2,64
Indicateurs de performance			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,7	100
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	82	90
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau	En cours de conformité
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	En attente de la décision des	100

		Services de la Police de l'eau	
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	En attente de la décision des Services de la Police de l'eau	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0.0009	0,0027
	<i>Dont à l'échelle de la Régie</i>	0.0029	0,0003
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité : à l'échelle des affermage	4.8	5
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité : à l'échelle de la Régie	10.3	10,4

6.2. A l'échelle des entités de gestion

Année 2020		Ars	Bréville	Chassors	Chateaufort sur Charente	Cherves Richefont	Foussignac	Gensac la Pallue	Gimeux	Hiersac	Houlette	Jarnac	Les Métaïries	Lignières Sonneville	Louzac St André	Mérignac
Variables de performance																
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	11.883	2.356	14.526	23.81	20.794	16.096	39.38	9.24	11,61	0.15	40,50	11.817	3.874	4.092	3.48
VP.056	Nombre d'abonnés	342	63	505	1 253	664	264	789	332	513	3	2 446	305	123	192	118
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation				312 370,15€	129 738,78€				103 708,36€		550 470,27€		31 747,29€		
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité				0.00€	118.00€				0.00€		0.00€		0.00€		
VP.068	Volumes facturés (m3)	25 725	4 440	38 136	121 259	48 922	25 397	58 184	22 965	45 155	0	232 342	22 744	11 524	17 430	13 303
Indicateurs descriptifs des services																
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	783	168	1 136	3 603	1 291	623	1 728	770	1 049	10	4 612	732	617	459	276
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	0.00	0.00	0.00	0.00	9.40		0.00	0.00	0.00	0.00	118.00		0.00	0.00	0.00
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (1 ^{er} janvier 2020)	2.65	2.53	2.49	2.92	2.99	2.91	2.59	2.66	2.62	0.00	2.51	2.75	2.91	2.49	2.92
Indicateurs de performance																
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	75	80	100	75	73	88	105	86	73	51	90	95	73	25	37
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité				0.0000	0.0024				0.0000		0.0000		0.0000		
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	0	0	0.1	0.5	0	0	0	0	0	0	0	0.2	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets	20	0	20	20	20		20	20	20	0	20		20	0	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	1.80%	1.80%	1.80%	3.11%	0.87%	1.80%	1.80%	1.80%	1.76%	1.80%	2.62%	1.80%	6.17%	1.80%	1.80%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5.31	0	0	0	0

Année 2020		Mesnac	Nercillac	Segonzac	Cognac	Genté	Saint Fort sur le Né	Salles d'Angles	Sigogne	Bourg Charente	Julienne	Gondeville-Mainxe	Saint Même les Carrières	Saint Laurent de Cognac	Triac Lautrait	Vibrac-St Simon
Variables de performance																
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	6.333	7.856	12.138	237.98	17.857	6.412	8.244	6.137	7.225	4.107	1.067	11.9	13.884	7.54	6.249
VP.056	Nombre d'abonnés	149	248	672	12 774	360	125	243	408	155	131	48	363	370	206	223
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation				4 461 260,93€											
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité				0.00€											
VP.068	Volumes facturés (m3)	12 538	18 664	57 267	1 530 868	23 886	8 167	15 704	34 454	20 648	14 882	3 913	26 980	30 467	14 709	12 228
Indicateurs descriptifs des services																
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	355	5551	1 472	27 325	857	281	549	926	358	326	111	806	836	474	517
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	0.00	0.00	0.00	854.00	38.20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (1 ^{er} janvier 2020)	2.82	2.54	2.66	2.56	2.97	2.97	2.97	2.47	3.17	3.17	3.17	2.85	2.72	2.75	3.10
Indicateurs de performance																
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100	87	100	100	100	100	100	100	100	100	105	115	105
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	En cours de conformité	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
P207.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité				0.0000											
P251.1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0	0	0	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets	0	0	0	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement de l'année précédente	1.80%	1.80%	1.80%	0.00%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%	1.80%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

